

Guide pratique

2026-2027

pour l'entrée à l'école maternelle à Levallois



Tout savoir en 10 points
pour une entrée réussie en Petite section



ÉDITO



Chères Levalloisiennes, chers Levalloisiens,

L'éducation de nos enfants est une priorité pour la Municipalité. À ce titre, l'école maternelle représente une étape cruciale dans le parcours éducatif de chaque enfant. Elle vise à développer leurs capacités intellectuelles, sociales et émotionnelles dans un cadre bienveillant et stimulant. Nous nous engageons à offrir un environnement où chaque enfant peut s'épanouir, apprendre et grandir en toute sérénité.

Aux enfants, je souhaite la bienvenue dans cette nouvelle aventure ! Vous allez explorer un monde rempli de jeux, de découvertes et d'apprentissages. Chaque jour sera une nouvelle occasion d'explorer, de poser des questions et de trouver des réponses. Vous allez rencontrer de nouveaux amis avec qui vous partagerez des moments de joie et de rires. N'ayez pas peur de faire des erreurs, car c'est en essayant que l'on apprend le mieux.

À vous, chers parents, je souhaite exprimer toute notre gratitude pour la confiance que vous nous accordez. Nous sommes conscients de l'importance de cette étape et nous nous engageons à offrir à vos enfants un environnement chaleureux, sécurisant et stimulant. Les équipes pédagogiques sont toutes dévouées à accompagner chaque enfant dans son développement, en respectant son rythme et en valorisant ses talents.



Nous croyons fermement que chaque enfant mérite de commencer son parcours scolaire dans les meilleures conditions possibles, entouré d'une équipe éducative dévouée et compétente sous la houlette de Laurence Bourdet-Mathis, Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire, au Périscolaire et à la Jeunesse, est à votre écoute tout au long du parcours de votre enfant.

Très bonne rentrée,

Agnès Pottier-Dumas

Maire de Levallois
Vice-Présidente du Département
des Hauts-de-Seine

Laurence Bourdet-Mathis

Adjointe au Maire déléguée
à la Vie scolaire, au Périscolaire
et à la Jeunesse

Lien Calendrier scolaire en ligne



<https://www.ville-levallois.fr/wp-content/uploads/2026/05/CALENDRIER-26-27.pdf>

Sommaire

1 L'école maternelle 6

L'école maternelle : Une étape importante	7
Préparer la première rentrée	8
Une journée type à l'école maternelle	9
Gérer les émotions et les changements	11
Conseils pratiques pour une rentrée réussie	12
Le partenariat entre la Ville et les écoles	13

2 Les activités périscolaires 14

La restauration scolaire à Levallois	15
Le goûter	16
Le centre de loisirs : un espace dédié aux enfants levalloisiens	16
Des parcours de formation variés pour les animateurs	19

3 Les démarches administratives 20

La Carte Lev'Abeille : Un outil pratique et innovant	21
Le calendrier des vacances scolaires 2026-2027	21
Le Portail Familles	22
Les réservations aux activités	24

4 La Santé à l'école et au Centre de loisirs : un engagement pour le bien-être des enfants 26

Les vaccinations obligatoires	27
Le rôle des infirmières scolaires	27
Le médecin de l'Éducation Nationale	27
Le Projet d'Accueil Individualisé	27
L'infirmier	27
Les enfants en situation de handicap	27



5 La sécurité des enfants : une priorité à l'école et au centre de loisirs **28**

La sécurité à l'école et au centre de loisirs	29
Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)	29

6 Les loisirs, le sport et la culture à Levallois : le paradis des tout-petits **30**

Le sport	31
La ludothèque "Au pays des jeux"	31
Les médiathèques pour les tout-petits	32
Les spectacles pour les maternelles à Levallois	32
Les centres de Vacances : une évasion pour les jeunes levalloisiens	33
Les espaces verts pour les tout-petits	33

7 Une Communication efficace avec les Familles **34**

8 Les Services Municipaux : un Soutien indispensable pour l'Enfance **36**

9 Les tarifs **38**

10 Les annexes **40**

Annexe 1 Liste des livres pour accompagner votre enfant	41
Annexe 2 Lexique des termes fréquents à l'école	41
Annexe 3 Ressources supplémentaires pour les parents	42





L'école maternelle : Une étape importante

Les missions de l'école maternelle et de la Petite Section

L'école maternelle, première étape cruciale du parcours éducatif, joue un rôle déterminant dans le développement intellectuel, social et émotionnel des enfants. En Petite Section, l'accent est mis sur l'éveil, la curiosité et l'autonomie des tout-petits. L'objectif principal ? Donner aux enfants le goût d'apprendre, les aider à affirmer leur personnalité et à s'épanouir dans un cadre bienveillant.

Cycle 1 Cycle des apprentissages premiers

(Petite, Moyenne et
Grande Sections
d'école maternelle.)

Ce que votre enfant va apprendre lors de cette première année

Votre enfant fera ses premiers pas dans l'univers du langage, découvrira les bases des mathématiques et apprendra les règles de vie en collectivité : partager, écouter, patienter. Il développera également ses compétences motrices et apprendra à exprimer ses émotions. L'apprentissage s'effectuera par le jeu, la réflexion, la résolution de problèmes, l'exercice, la remémoration et la mémorisation.



Les étapes clés de la maternelle : Petite, Moyenne et Grande Section, ce qui change ?

Les enseignements sont répartis en deux domaines d'apprentissage :

• Développement et la structuration du langage oral et écrit :

- ◆ Acquérir le langage oral
- ◆ Se préparer à apprendre à lire
- ◆ Se préparer à apprendre à écrire

• Acquisition des premiers outils mathématiques :

- ◆ Découvrir les nombres
- ◆ Utiliser les nombres pour résoudre des problèmes
- ◆ Explorer les solides et les formes planes
- ◆ Explorer des grandeurs : la longueur, la masse
- ◆ Se familiariser avec les motifs organisés

Chaque année marque une progression :

- En Petite Section, l'accent est mis sur la socialisation et l'adaptation.
- En Moyenne Section, votre enfant consolide ses acquis et développe son autonomie.
- La Grande Section prépare à l'entrée en CP en renforçant les bases.



Comprendre le système (Éducation nationale / Collectivité)

L'école maternelle dépend du ministère de l'Éducation nationale pour les apprentissages et les programmes. Les directeurs et enseignants relèvent directement de cette autorité. La Mairie de Levallois, via la Direction de l'Enfance, gère les aspects pratiques : bâtiments, restauration scolaire, activités périscolaires et personnel comme les animateurs et les ATSEM.

L'importance de l'école maternelle dans le développement de l'enfant

L'école maternelle joue un rôle fondamental dans le développement global de votre enfant. Elle permet d'acquérir des compétences sociales (partage, respect des règles), de poser les bases des apprentissages (langage, notions mathématiques, curiosité) et de stimuler la communication. Elle renforce également l'autonomie et la confiance en soi, développe la motricité à travers des activités variées, et enseigne les règles de vie en communauté. Enfin, elle contribue à réduire les inégalités en offrant à tous un accès équitable à l'éducation dès le plus jeune âge.



Préparer la première rentrée

Préparer votre enfant à l'école

La première rentrée scolaire est une étape majeure pour votre enfant.

- ♦ Parler positivement de l'école éveillera son enthousiasme.
- ♦ Expliquez-lui ce qu'il y fera : jouer, apprendre, rencontrer d'autres enfants.
- ♦ Informez-le plusieurs jours à l'avance pour qu'il puisse se préparer et poser ses questions.
- ♦ Impliquez-le dans les préparatifs : choix du doudou, du sac, des vêtements... Valorisez le fait qu'il devienne "grand" !
- ♦ Partagez avec lui vos propres souvenirs d'école, ce que vous avez ressenti et aimé.



Expliquer les changements

Les règles à l'école diffèrent de celles de la crèche, chez la nounou ou à la maison.

Informez-le qu'il y aura des moments d'apprentissage et de silence en plus des moments récréatifs. Expliquez à votre enfant sa nouvelle routine pour lui donner des repères : qui l'emmènera, qui viendra le chercher, comment et à quel moment de la journée. Rassurez-le en lui disant que certaines choses resteront les mêmes (ce sera toujours papa qui viendra te chercher, tu auras du temps pour jouer...)

Se préparer en tant que parent

Rassurez-vous : l'équipe éducative est formée pour accompagner les premiers pas de votre enfant. Soyez prêt(e) à gérer vos émotions, car la séparation peut aussi être délicate pour vous. Ayez confiance, cette étape est chargée d'émotions pour vous aussi.

Routines à instaurer

Quelques semaines avant la rentrée, habituez votre enfant à un rythme régulier : lever et coucher à heures fixes, temps de repas, siestes, routines de jeux et d'histoires. Cela facilitera son adaptation.

Comment parler de l'école pour rassurer

Utilisez un ton enthousiaste. Mettez l'accent sur les aspects ludiques et rassurez votre enfant sur votre retour en fin de journée.

Liste des fournitures types

Votre école vous communiquera une liste précise. En général, prévoyez un sac à dos, une tenue de rechange, des chaussures et vêtements faciles à enfiler et un doudou.

Conseils pratiques

- ♦ Étiquetez systématiquement les affaires de votre enfant. Des sites internet proposent des étiquettes faciles à coller et même des tampons aux prénoms des enfants.
- ♦ Privilégiez des vêtements confortables pour que l'enfant soit à l'aise et autonome.
- ♦ Pensez à un sac de change avec des vêtements à la bonne taille, adaptés à la saison.

Comment se déroulent les premiers jours ?

Le premier jour est souvent en demi-journée pour une adaptation progressive. Soyez ponctuel pour le déposer et le récupérer. Ensuite, les enfants sont accueillis en classe en journée complète. Les journées commencent souvent par des lectures, comptines, ateliers de découverte, motricité, arts plastiques. Elles sont ponctuées de deux récréations (matin et après-midi), d'une pause méridienne et d'un temps de sieste. Chaque enseignant(e) vous fera part de son rythme et fonctionnement.



La séparation

La première rentrée marque souvent une étape importante pour votre enfant et pour vous.

La séparation peut générer de l'anxiété.

Votre enfant peut ressentir un sentiment d'abandon ou d'insécurité face à un environnement inconnu. Le jeu, la patience et l'accompagnement des enseignants sont cruciaux pour l'aider à s'adapter.

La difficulté pour vous de "laisser partir" l'enfant peut être également source d'émotion.



Chaque enfant est unique, et vous savez ce qui est le mieux pour votre tout-petit. Il n'y a pas de "méthode magique" de séparation. Voici quelques conseils pour une séparation positive :

- ◆ Préparez-vous dès votre domicile jusqu'à l'école.
- ◆ Devant l'école, la classe ou l'accueil du matin en périscolaire, dites au revoir rapidement et avec assurance.
- ◆ Prolonger le moment pourrait rendre la séparation plus difficile.
- ◆ Pendant l'été, préparez l'enfant en expliquant et répétant régulièrement le nouveau fonctionnement et la future séparation.
- ◆ Lisez des livres sur l'entrée à l'école.
- ◆ Ouvrez le dialogue et évoquez avec lui toutes les situations possibles (chagrins, peurs, changement d'environnement, pleurs, possibilité de pleurs des autres enfants).

La propreté

L'entrée en maternelle nécessite généralement l'acquisition de la propreté de votre enfant. Si des accidents arrivent, rassurez-le. Appuyez-vous sur la littérature enfantine pour vous accompagner. Limitez la pression pour vous et votre enfant à ce sujet. Faites de ce moment un moment agréable, encouragez-le et expliquez-lui le fonctionnement si l'acquisition de la propreté est récente.



Les "petits accidents" : Vêtements de rechange

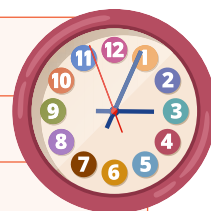
À l'école maternelle ou au centre de loisirs, les "petits accidents" sont fréquents et tout à fait normaux. Pour que chaque enfant se sente à l'aise et en confiance, il est essentiel de prévoir des vêtements de rechange. Ces précautions permettent aux enfants de se changer rapidement et de retourner jouer sans souci. Les parents sont invités à fournir un sac contenant des vêtements propres, adaptés à la saison, qui sera laissé dans le casier de l'enfant. Ainsi, en cas de besoin, les enseignants, les animateurs ou les ATSEM peuvent aider l'enfant à se changer discrètement et efficacement.

Une journée type à l'école maternelle

La journée débute par un accueil chaleureux, où chaque enfant est accueilli individuellement avec bienveillance. Les activités encadrées commencent ensuite, incluant des jeux éducatifs, des ateliers créatifs et des séances de motricité pour développer les compétences physiques. Après une matinée bien remplie, les enfants profitent d'une pause méridienne pour se restaurer et se reposer.

L'après-midi se poursuit avec des activités variées, telles que des lectures, des comptines et des ateliers de découverte. Les enfants participent également à des activités artistiques et à des jeux en groupe, favorisant ainsi leur socialisation et leur créativité. La journée se conclut par des activités calmes, permettant aux enfants de se détendre avant le départ. Les parents récupèrent leurs enfants, qui repartent avec des souvenirs de nouvelles découvertes et d'apprentissages enrichissants.

8h20	Accueil des enfants
8h45	Le rituel
9h15	Les ateliers
9h50	Rassemblement, langage
10h10	La récréation
10h40	Reprise des activités (ateliers ou éducation physique)
11h30	Déjeuner
13h15	L'heure de la sieste
15h	Réveil en douceur
15h45	Reprise des activités (ateliers ou éducation physique)
16h15	Fin de la journée : récupération à la sortie de l'école ou prise en charge par les équipes d'animation
16h15	Goûter au centre de loisirs
17h-18h50	Activités périscolaires





Les horaires de la journée / le rythme de l'enfant

L'école débute à 8h30 et se termine à 16h15. Une attention particulière est portée au respect du rythme individuel de votre enfant.

En maternelle l'organisation est pensée autour de leur bien-être et du respect de leurs besoins biologiques.

Il est opportun de prévoir des soirées calmes et d'adapter l'heure du coucher pour limiter la fatigue liée à la nouveauté et l'attention qui lui est demandée dans la journée.

Les principales activités

Votre enfant participera à des ateliers d'éveil, des activités physiques, des moments de regroupement et des jeux libres.



- ♦ **Atelier sensoriel :** Manipulation de textures variées, reconnaissance d'odeurs, écoute de sons, dégustation de fruits.
- ♦ **Atelier de motricité :** Parcours avec obstacles, jeux de ballon, danse, exercices de saut et d'équilibre.
- ♦ **Atelier artistique :** Peinture avec les doigts, collage, dessin, modelage, création de masques.
- ♦ **Atelier de langage :** Lecture d'histoires, jeux de rimes, chansons et comptines, jeux de rôle.
- ♦ **Atelier de mathématiques :** Jeux de tri, puzzles, comptage d'objets, construction avec des blocs.
- ♦ **Atelier de vie pratique :** Préparation de collations, arrosage des plantes, rangement des jouets.
- ♦ **Atelier de découverte du monde :** Observation de la nature, expériences simples, découverte des saisons et du temps.



Les repas au restaurant scolaire en Petite Section

Les repas au restaurant scolaire sont essentiels pour les enfants de Petite Section, non seulement pour leur nutrition, mais aussi pour leur apprentissage des règles de vie en collectivité et le développement de leurs compétences sociales. Les menus équilibrés et variés éveillent leurs papilles et répondent à leurs besoins nutritionnels.

Ce moment est aussi l'occasion d'apprendre à manger de manière autonome, avec l'aide des animateurs pour utiliser les couverts et respecter les règles de politesse. Les repas favorisent la socialisation, permettant aux enfants de partager, discuter et attendre leur tour, contribuant ainsi à leur épanouissement et bien-être.



La sieste : déroulement, importance et gestion

En début d'après-midi, les enfants de maternelle, notamment ceux des Petites Sections, bénéficient d'une sieste réparatrice. Après le déjeuner, ils se dirigent vers une salle spécialement aménagée pour le repos, où une ambiance propice au repos est instaurée. Ce moment permet à votre enfant de recharger ses batteries. Si votre enfant ne fait plus de sieste, il profitera de ce temps pour se reposer.

Préparez avec lui son doudou pour le rassurer. Une bonne communication entre la maison et l'école, ainsi que des habitudes rassurantes, permettent à la plupart des enfants de s'adapter rapidement et de profiter pleinement de ce temps de repos.

Le rôle des parents à l'école

En tant que parent, vous jouez un rôle clé dans le développement et l'intégration de votre enfant. Votre implication favorise son bien-être et facilite sa réussite. Il est primordial d'accompagner votre enfant dans son parcours scolaire en encourageant son intérêt pour l'école, en instaurant une routine et en soutenant ses apprentissages. Donner l'exemple et favoriser la socialisation sont également essentiels. Une collaboration active et bienveillante entre parents et école constitue une base solide pour une scolarité réussie.



Le rôle des enseignants et des ATSEM

Les enseignants assurent les apprentissages et l'encadrement pédagogique, tandis que les ATSEM assistent les enseignants et aident à la gestion quotidienne des enfants. Pendant le temps périscolaire, comme la cantine ou le goûter, les animateurs sont en lien avec vos tout-petits. Une collaboration active et bienveillante entre parents et école constitue une base solide pour une scolarité réussie.



Gérer les émotions et les changements

Les premières séparations

Les premières séparations entre un parent et un enfant à l'entrée en maternelle sont souvent des moments marquants, mêlant diverses émotions. Soyez patient, empathique et encourageant. Les pleurs sont fréquents à cet âge, c'est encore la manière qu'a votre enfant de dire que la nouveauté l'impressionne, qu'il a besoin de temps pour se familiariser avec ce nouvel environnement, d'y créer des liens et de s'y sentir en sécurité.

Il est important d'accueillir ces pleurs avec empathie afin de lui donner ainsi le sentiment d'être entendu et reconnu.

Mais ils s'estompent rapidement avec une routine stable. La plupart des enfants s'adaptent en quelques jours ou semaines. Il y aura toujours des solutions adaptées.

Comment communiquer avec l'école et les équipes pédagogiques

N'hésitez pas à poser vos questions lors des temps d'accueil ou par le biais du carnet de liaison. Il est important de ne pas rester avec des questionnements. Les responsables pédagogiques sont là pour vous épauler dans cette nouvelle expérience.

Les réunions parents-enseignants

Ces réunions permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la classe et de suivre les progrès de votre enfant. Il est recommandé de vous rendre disponible pour ces dates importantes. La première réunion vous permettra de découvrir l'univers de votre enfant et son environnement quotidien.



Comment favoriser l'adaptation de l'enfant

Encouragez ses progrès et parlez positivement de ses journées. Si l'adaptation est plus difficile, soutenez-le en l'encourageant à affronter ses peurs et ses craintes. Faites équipe avec son enseignant et son ATSEM pour qu'ils soient vos alliés dans cette situation.

Montrez-lui que vous avez confiance en l'équipe enseignante et que vous le savez en sécurité dans ce nouveau lieu.



Gérer son stress en tant que parent

Partagez vos inquiétudes avec d'autres parents ou l'équipe pédagogique. Il existe également des techniques de relaxation pour vous aider à vous détendre.

Enfin, n'hésitez pas si cela vous affecte trop à vous tourner vers une aide extérieure, même en amont de la rentrée scolaire, afin de vous aider à prendre du recul et ainsi pouvoir accompagner sereinement votre enfant dans cette étape.

Les événements scolaires (fêtes, sorties)

Participez autant que possible aux événements de l'école. Cela renforce le lien entre la famille et l'école et montre à votre enfant que vous vous intéressez à son quotidien.

L'implication des parents dans la vie scolaire

Votre implication dans la vie scolaire est essentielle pour favoriser la réussite et l'épanouissement de votre enfant. En montrant un intérêt pour sa scolarité, vous valorisez l'école et renforcez sa motivation et sa confiance. Vous pouvez soutenir les apprentissages à la maison, échanger régulièrement avec les enseignants pour suivre ses progrès et signaler d'éventuelles difficultés. Participer aux activités scolaires, comme les sorties ou les événements, renforce le lien avec l'école et la communauté éducative. Les parents peuvent également s'investir dans les instances comme le conseil d'école ou les associations de parents d'élèves, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre scolaire.

Les pleurs à l'arrivée

Rassurez votre enfant et assurez-lui que vous revenez toujours à la même heure. Voici quelques conseils pour aider votre enfant à aller à l'école sans pleurs :

1. Arrivez tôt le matin pour anticiper.
2. Arrivez en même temps qu'un copain de sa classe.
3. Mettez en place des rituels.
4. Acceptez les pleurs de votre enfant. Dites-lui que vous les comprenez et qu'il a le droit de dire que c'est difficile.



Le refus de manger

Plusieurs facteurs peuvent conduire les enfants à ne pas manger au restaurant scolaire : changement d'environnement, nouvelles règles, aversions et préférences alimentaires. Les équipes mettent l'accent sur l'éducation alimentaire, sans forcer les enfants ni dramatiser les situations. Si le refus persiste, discutez avec les équipes d'animation pour trouver les meilleures solutions le temps qu'il s'adapte.

Les "petites" altercations

Encouragez votre enfant à exprimer ses émotions et à signaler tout problème récurrent à un adulte (enseignants, ATSEM, animateurs). Ne prenez pas ces disputes comme une affaire personnelle et évitez de régler directement vos différends avec les parents des autres enfants. Les petites disputes font partie de l'apprentissage et du vivre ensemble. Les équipes pédagogiques appliquent une tolérance zéro concernant les violences à l'école.

Stratégies pour aider l'enfant à gérer ses émotions

À 3 ans, les émotions de vos enfants sont riches, intenses et en pleine évolution. Ils commencent à mieux identifier et exprimer leurs ressentis, mais ne savent pas encore toujours les réguler.



Caractéristiques des émotions chez l'enfant de 3 ans

- ♦ **Des émotions intenses** : Votre tout-petit ressent des joies, peines, colères ou frustrations très fortes, mais a encore du mal à les maîtriser.
- ♦ **Développement de l'empathie** : Il commence à comprendre que les autres peuvent ressentir des émotions différentes des siennes, même si cette capacité reste limitée.
- ♦ **Recherche d'autonomie** : En voulant faire les choses seul, il peut facilement se frustrer ou se mettre en colère s'il n'y arrive pas.
- ♦ **Besoin d'être rassuré** : Votre enfant peut encore avoir des peurs et cherche le réconfort des adultes.

Stratégies à adopter pour l'aider

- ♦ **Mettre des mots sur ses émotions** : Aidez l'enfant à nommer ce qu'il ressent ("Tu es en colère ?", "Tu as peur ?"), pour qu'il comprenne et exprime mieux ses sentiments.
- ♦ **Le rassurer et le guider** : Soyez patient et bienveillant, tout en lui donnant des outils pour gérer ses émotions (respirer, s'isoler un moment).
- ♦ **Favoriser un cadre sécurisant** : Un environnement stable et des routines apaisent les tempêtes émotionnelles.

Conseils pratiques pour une rentrée réussie

Le jour de la rentrée en maternelle est un moment important pour vous et votre enfant. Voici quelques conseils pratiques pour que cette journée se déroule sereinement :

Préparer le matin en douceur

- ♦ Réveillez-vous suffisamment tôt pour éviter d'être pressé et prenez un petit-déjeuner calme et rassurant. C'est essentiel pour bien commencer la journée.
- ♦ Demandez à votre enfant de choisir ses vêtements la veille et de s'habiller lui-même si possible. Cela renforce son autonomie et son implication.
- ♦ Rappelez-lui les points positifs de la journée à venir : nouveaux amis, jeux, activités.

Arriver en avance à l'école

- ♦ Arrivez un peu avant l'heure pour éviter le stress. Cela vous permettra de vous préparer tranquillement à la séparation.

Gérer la séparation avec calme et confiance

- ♦ Avant de le déposer, rappelez-lui que vous reviendrez le chercher à la fin de la journée. Cela le rassurera.
- ♦ Un bisou, un câlin et un départ rapide minimisent l'anxiété de l'enfant et du parent.
- ♦ Ne revenez pas en arrière : une fois que vous avez dit au revoir, partez sans revenir. Cela aidera votre enfant à se détacher progressivement.

Laisser l'enfant explorer

- ♦ Laissez-le faire ses premiers pas seul dans la classe, en observant les jeux et l'environnement. Il sera guidé par l'enseignant ou l'ATSEM, qui l'accueillera dans un cadre rassurant.

Ne pas hésiter à poser des questions

- ♦ Si vous avez des préoccupations, prenez quelques minutes à la fin de la journée pour échanger avec l'enseignant sur le déroulement de la journée et les premières impressions de votre enfant.



Rester positif à la fin de la journée

- ♦ Lors du retour à la maison, encouragez votre enfant à parler de sa journée : les nouveaux amis, les jeux, ce qu'il a appris. Cela renforce une perception positive de l'école.
- ♦ Il est normal qu'un enfant soit fatigué ou émotionnellement chargé après sa première journée. Préparez-lui un moment de détente.



Le partenariat entre la Ville et les écoles

Le partenariat entre la ville et les écoles est essentiel pour garantir un environnement éducatif enrichissant et sécurisé pour les enfants. Ce partenariat repose sur une collaboration étroite entre les enseignants, les animateurs et les ATSEM.

Les enseignants planifient et mettent en œuvre les programmes scolaires, tout en évaluant les progrès des élèves. Leur collaboration avec la ville permet de bénéficier de ressources supplémentaires et de soutien logistique.

Les animateurs municipaux organisent des activités périscolaires et extrascolaires, travaillant avec les enseignants pour proposer des ateliers créatifs, sportifs et culturels. Leur présence assure une continuité éducative en dehors des heures de classe.

Les Atsem assistent les enseignants dans les tâches quotidiennes et veillent au bien-être des enfants, créant un environnement propice à l'apprentissage et à la socialisation.



La Ville soutient les écoles en fournissant des infrastructures, du matériel pédagogique et des ressources humaines. Elle organise également des événements et des projets éducatifs en partenariat avec les écoles pour renforcer le lien entre les élèves et leur communauté :

- ♦ **Éducation physique** : À Levallois, l'éducation physique à la maternelle est une composante essentielle du développement des jeunes enfants. Les écoles maternelles de la Ville intègrent des activités physiques adaptées à l'âge des enfants pour favoriser leur motricité, leur coordination et leur bien-être général.
- ♦ **Prévention et santé** : Les infirmières municipales assurent des dépistages et des actions pédagogiques sur la santé bucco-dentaire, les dangers domestiques, l'alimentation équilibrée et les risques liés à Internet.
- ♦ **Personnel de service** : Les ATSEM et les agents des écoles veillent au bien-être, à l'hygiène et à la sécurité des enfants, ainsi qu'à l'entretien des locaux scolaires. Ils jouent aussi un rôle clé dans l'organisation des manifestations municipales.
- ♦ **Classes de découvertes** : Chaque année, 28 classes de la grande section au CM2 partent en séjours éducatifs financés par la Municipalité, permettant aux élèves de découvrir de nouvelles cultures et de renforcer la cohésion de groupe.
- ♦ **Sorties pédagogiques** : Chaque année, plus de 550 sorties sont organisées, avec le transport pris en charge par la municipalité, enrichissant ainsi l'apprentissage des élèves grâce à des expériences concrètes.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Levallois : Une ambition collective pour l'avenir des enfants

La Ville de Levallois développe ses actions éducatives dans le cadre du PEDT, en collaboration avec des partenaires locaux comme l'Éducation nationale, la CAF et les associations. Ce projet vise à offrir un parcours éducatif de qualité pour les jeunes de 0 à 25 ans, en intégrant les aspects de la petite enfance, scolaire, périscolaire, extrascolaire et jeunesse.

Les objectifs du PEDT sont de mieux comprendre les besoins des enfants et de favoriser leur développement dans trois pôles de vie : la famille, les établissements scolaires et les temps périscolaires/extrascolaires. La coopération entre les partenaires est essentielle pour répondre aux besoins de chaque enfant.

Le PEDT est un projet évolutif qui place l'enfant au centre du dispositif et formalise l'engagement des partenaires. Il vise à créer un cadre cohérent pour l'action éducative de la Ville et de ses partenaires, en mettant l'accent sur les échanges et la cohérence éducative. Levallois, labellisée "Ville Amie des Enfants" par l'UNICEF, continue de s'engager pour un environnement éducatif de qualité.

Lien du PEDT



[www.ville-levallois.fr
wp-content/uploads/2025/05/Levallois-PEDT.pdf](http://www.ville-levallois.fr/wp-content/uploads/2025/05/Levallois-PEDT.pdf)

Les activités périscolaires





La restauration scolaire à Levallois

Organisation et Encadrement

Plus de 85 % des enfants déjeunent dans les restaurants scolaires, encadrés par des animateurs municipaux. La restauration est organisée en deux ou trois services selon le nombre d'enfants inscrits, avec des rotations entre la cour d'école, le centre de loisirs et les salles polyvalentes.

Qualité et Activités

La Municipalité met l'accent sur la qualité des repas et l'accueil, structurant la journée autour du repas et des activités encadrées. Les animateurs, en lien avec les infirmières, accompagnent les enfants ayant un PAI alimentaire et proposent des activités ludiques et innovantes pendant la pause méridienne.

Alimentation Responsable

Le prestataire privilégie l'achat responsable et durable, avec des produits de proximité.

Commission des Menus

Présidée par l'Adjointe au Maire, cette commission valide les menus, teste de nouveaux produits et discute des équilibres nutritionnels. Elle inclut des parents d'élèves, des représentants de la société de restauration, une diététicienne, et des directeurs d'école et de centre de loisirs.

Expérimentation "Mon panier-repas"

Un dispositif expérimental permet aux enfants d'apporter leur repas préparé à la maison dans certaines écoles. Les repas sont stockés et réchauffés sur place, avec des équipements fournis par la Municipalité.



Engagement pour la Qualité

La Municipalité privilégie les aliments biologiques et locaux, avec 67 % des produits issus de l'alimentation durable. Un menu végétarien hebdomadaire est proposé, et la cuisine centrale est équipée pour garantir la qualité des repas.



Le goûter



Le goûter pour les enfants de maternelle :
un moment convivial après l'école

Le soir après l'école, ainsi que le mercredi et durant les vacances scolaires, un goûter est servi aux enfants de maternelle, il est facturé aux parents en supplément des frais du centre de loisirs.

Le centre de loisirs : un espace dédié aux enfants levalloisiens

Les centres de loisirs de Levallois, réservés exclusivement aux enfants de la commune, offrent un accueil adapté aux enfants de 3 à 11 ans, de la maternelle au CM2. Ces structures sont ouvertes le matin avant l'école, le soir après la classe, ainsi que les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Accueil périscolaire

Le matin et le soir, les centres de loisirs accueillent uniquement les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville, sans distinction de l'activité professionnelle des parents. Les enfants sont orientés vers un centre de loisirs en fonction de l'école qu'ils fréquentent.



Accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs ouvrent leurs portes à tous les enfants levalloisiens, y compris ceux scolarisés dans les écoles privées de la commune ou dans des établissements extérieurs. Là encore, l'activité professionnelle des parents n'est pas un critère de sélection.

Les enfants sont orientés vers un centre de loisirs maternel ou élémentaire en fonction de leur âge, de l'école fréquentée ou du secteur géographique de leur lieu de résidence.



8h - 9h

Accueil des enfants

9h

Le rituel

9h15 - 11h20

Activités et sorties

11h30

Déjeuner

13h15

Temps de repos 'la sieste'

15h

Réveil en douceur

15h45

Reprise des activités

16h

Goûter

17h

Début accueil des parents

17h-18h50

Activités de fin de journée

La Pause Méridienne : Un moment clé de la journée scolaire

De 11h30 à 13h15, la pause méridienne, dédiée au déjeuner, est un moment crucial sous la responsabilité des Directeurs des centres de loisirs et encadrée par des animateurs dévoués.

Les animateurs jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants. Pour les Petites Sections, ils viennent chercher les enfants directement dans leurs classes. Quant aux Moyennes et Grandes Sections, les enseignants les conduisent dans la cour où les animateurs les attendent.





L'équipe d'animation assure plusieurs tâches importantes pour le bien-être des enfants :

- ◆ **Accompagnement aux toilettes** : Les enfants sont emmenés aux toilettes puis se lavent les mains.
- ◆ **Aide à l'habillement** : Les animateurs aident les enfants à ranger leurs manteaux dans un casier ou sur un porte-manteau à leur nom.
- ◆ **Assistance au repas** : Les enfants sont aidés pour manger et encouragés à goûter aux plats proposés. Dans certaines écoles, pour favoriser l'autonomie, les plus grands se lèvent pour aller chercher le plat chaud et le dessert.
- ◆ **Rangement** : Les enfants sont aidés à rassembler les assiettes et les couverts au centre de la table.
- ◆ **Préparation à la sieste** : Les plus petits sont accompagnés à la sieste, avec une vérification préalable qu'ils se rendent aux toilettes. Une petite histoire ou de la musique douce est souvent utilisée pour les aider à se reposer ou s'endormir paisiblement, avant que les enseignants ne prennent le relais.
- ◆ **Activités en extérieur** : Les plus grands sont accompagnés dans la cour pour des activités récréatives.

Menus sur le site de la ville



www.ville-levallois.fr/education/enfance/restauration-scolaire-menus/

La Pause Cartable : Un moment de détente et d'épanouissement pour les enfants

Tous les soirs, de 16h15 à 19h, les enfants bénéficient d'un éventail d'activités variées et équilibrées, adaptées à chaque tranche d'âge. Ces activités se répartissent en trois catégories : calmes, autonomes et extérieures.

- ◆ **Activités calmes** : Les enfants peuvent s'adonner à la cuisine (préparation de gâteaux...), aux arts plastiques (peinture, modelage, découpage, collage...), ou encore écouter des contes et des histoires.
- ◆ **Activités autonomes** : Ils ont également accès à des jeux de dînette, des tables à dessin (coloriage...), des jeux de construction, et des tapis de voiture.
- ◆ **Activités extérieures** : Pour ceux qui préfèrent l'extérieur, des jeux de ballon, des jeux de cour, de la marelle et des parcours de motricité sont proposés.

Après une journée de classe, il est normal qu'un enfant soit fatigué et n'ait pas toujours envie de participer aux activités. Pour ces moments, chaque centre de loisirs dispose d'un coin bibliothèque où les enfants peuvent se rendre de manière autonome. Ce coin est équipé de tapis, de coussins et de caisses à livres, avec une règle simple : ranger les livres après usage !

À 16h15, les enfants sortent des classes accompagnés de leurs enseignants, qui s'occupent de répartir ceux qui sont repris par un parent ou une nounou et ceux qui se dirigent vers le centre de loisirs. Les animateurs les attendent dans la cour, où un appel est effectué pour vérifier la présence des enfants inscrits, grâce aux bornes Lev'Abeille.

À partir de 17h20, les parents peuvent venir chercher leurs enfants et échanger avec les animateurs (accueil des parents : de 17h20 à 18h50)

Réunion de la rentrée au centre de loisirs

Dès la rentrée scolaire, les équipes d'animation ouvrent leurs portes et invitent les parents à découvrir le centre de loisirs de leur enfant. Vous pourrez visiter les locaux, échanger avec les responsables et les animateurs, obtenir des informations sur l'organisation de la vie au centre et poser toutes vos questions. Les dates de ces réunions seront communiquées dans la newsletter de la rentrée envoyée par viescolaire@ville-levallois.fr.

Horaires scolaires et activités périscolaires

• ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h15

(accueil des enfants à partir de 8h20 et 13h05)

• CENTRES DE LOISIRS

Pendant le temps scolaire

Le matin (le Réveil Matin) de 8h à 8h20

Le soir (la Pause Cartable) de 16h15 à 19h

Accueil des parents entre 17h20 et 18h50

Le mercredi et durant les vacances scolaires

De 8h à 13h15 (avec déjeuner)

Le matin de 8h à 11h30 (sans déjeuner)

Accueil des parents de 8h à 9h

L'après-midi de 11h30 à 19h (avec déjeuner)

de 13h15 à 19h (sans déjeuner)

Accueil des parents de 17h à 18h50



L'équipe d'animation : un encadrement qualifié et des activités variées

Chaque équipe d'animation est composée d'un Directeur, d'un Adjoint et d'une équipe d'animateurs, respectant strictement les normes légales d'encadrement. Les Directeurs sont diplômés du BPJEPS et les animateurs du BAFA, des diplômes délivrés sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.

Formation continue des animateurs

Les animateurs bénéficient d'une formation continue tout au long de l'année, dispensée par des professionnels. Ces formations couvrent divers aspects tels que la gestion du harcèlement, les gestes et postures, et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Les sorties en centre de loisirs maternel : Des aventures enrichissantes pour les petits

Les centres de loisirs maternels de Levallois offrent aux jeunes enfants des sorties variées et enrichissantes. Ces excursions sont conçues pour stimuler leur curiosité et leur permettre de découvrir le monde qui les entoure.

Encadrés par des animateurs qualifiés, les petits levalloisiens vivent des moments inoubliables tout en renforçant leurs compétences sociales et leur esprit d'équipe. Ces sorties sont une véritable bouffée d'air frais, offrant aux enfants des expériences uniques et mémorables.

Tout au long de l'année, les programmes sont affichés dans les centres et disponibles sur le site de la Ville, permettant aux familles de se tenir informées des activités et projets en cours.

Plannings des centres de loisirs



Le Potager : un havre de découverte et de loisirs

Durant les vacances scolaires, le Potager à Fontenay-Saint-Père (Yvelines), propriété de la ville de Levallois, ouvre ses portes quotidiennement aux centres de loisirs maternels. Cet espace, agréé pour accueillir 150 enfants, s'étend sur un terrain clos de 10 hectares et offre une multitude d'équipements.

Procédure d'Assistance et d'Urgence au centre de loisirs

Chaque animateur, dès son arrivée, est formé pour réagir efficacement en cas d'urgence. Voici les étapes clés de cette procédure :

- 1. Premières constatations visuelles :** Observer attentivement l'enfant pour détecter des plaies, hématomes ou autres signes de blessure.
- 2. Interrogation de l'enfant :** Lui demander où il ressent de la douleur, s'il peut se lever, marcher, parler, etc.
- 3. Appel aux secours :** Si la situation l'exige, appeler les services de secours.
- 4. Appel au responsable :** Contacter immédiatement le responsable du centre de loisirs ou l'infirmière scolaire.
- 5. Déplacement :** Si possible, déplacer l'enfant dans un endroit calme et sécurisé.
- 6. Vérification de la fiche sanitaire :** Consulter les antécédents médicaux et les numéros de téléphone des parents.
- 7. Premiers gestes :** Administrer les premiers soins nécessaires, comme la désinfection des plaies.
- 8. Appel aux parents :** Informer les parents ou les personnes à contacter en cas d'urgence et, si nécessaire, leur demander de venir récupérer l'enfant.
- 9. Consignation de l'événement :** Noter l'incident dans le registre des soins pour les petits incidents.

Déclaration d'Accident

En cas d'accident, une "déclaration d'accident – activités périscolaires" est immédiatement remplie par le responsable du centre de loisirs et l'animateur en charge de l'enfant au moment des faits. Ce document crucial détaille les circonstances de l'accident, les premières constatations et les informations d'état civil de l'enfant. Il joue un rôle essentiel pour aider les soignants et les familles à gérer les soins et les frais liés à l'accident.



Trousse de Secours

La trousse de secours est un élément indispensable pour chaque sortie. Elle est :

- ◆ Emportée systématiquement lors de chaque déplacement.
- ◆ Vérifiée, désinfectée et mise à jour après chaque utilisation.
- ◆ Composée de : désinfectant, gants jetables, compresses stériles, pansements et ciseaux.



Des parcours de formation variés pour les animateurs

Les animateurs des centres de loisirs de Levallois sont des professionnels qualifiés et dévoués, engagés à offrir le meilleur encadrement possible aux enfants de la Ville. Leur expertise est continuellement renforcée grâce à des formations professionnelles organisées tout au long de l'année par la municipalité. Ces formations permettent aux animateurs de rester à la pointe des meilleures pratiques pédagogiques et d'assurer un environnement sûr, stimulant et enrichissant pour tous les jeunes participants.

Diplômes pour les directeurs : Plusieurs diplômes sont accessibles pour devenir directeur, comme le BPJEPS, le bac professionnel ou le BUT, selon le profil et les aspirations de chacun.

Diplômes pour les animateurs : Le BAFA : Première étape vers l'animation, accessible dès 16 ans, avec une formation d'un mois comprenant deux sessions théoriques et un stage pratique. Après le BAFA, les animateurs peuvent obtenir des qualifications complémentaires (voile, baignade) pour élargir leurs compétences et opportunités professionnelles.



Renseignements

Direction de l'Enfance

57 rue Gabriel-Péri

01 49 68 31 20

centresdeloisirs@ville-levallois.fr





La Carte Lev'Abeille : Un outil pratique et innovant

Chaque enfant dispose d'une carte Lev'Abeille valable pendant toute sa scolarité. Des bornes électroniques dans le hall de chaque école et centre de loisirs permettent de valider les activités du jour en quelques secondes. En passant la carte devant la borne et en sélectionnant les symboles des activités, les choix sont enregistrés et validés par une simple pression sur "OK".

La carte Lev'Abeille enregistre toutes les activités inscrites par les parents, en tenant compte du Quotient Familial Municipal. Les directeurs peuvent éditer immédiatement la liste des enfants inscrits à chaque activité. Le prestataire de restauration reçoit en temps réel le nombre exact de repas à livrer. Chaque famille reçoit une facture mensuelle unique, éditée par Levalloisirs, incluant les repas et toutes les autres activités.

Comment récupérer la carte Lev'Abeille ? Durant l'été, un SMS de la Direction de l'Enfance vous informera de la disponibilité de la carte. Vous pourrez la récupérer à la Direction de l'Enfance, 57 rue Gabriel-Péri, aux horaires d'ouverture. La première édition est gratuite.

Perte de la carte Lev'Abeille

En cas de perte, signalez-la par mail à viescolaire@ville-levallois.fr. Une nouvelle carte sera établie et pourra être récupérée à la Direction de l'Enfance. Le coût de réédition sera ajouté à votre prochaine facture Levalloisirs.

Attention : l'utilisation de la carte Lev'Abeille ne fait pas office de réservation.

Le calendrier des vacances scolaires 2026-2027

- ◆ **TOUSSAINT**
Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026
- ◆ **NOËL**
Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
- ◆ **HIVER**
Du samedi 6 février 2027 au lundi 22 février 2027
- ◆ **PÂQUES**
Du samedi 3 avril 2027 au lundi 19 avril 2027
- ◆ **ÉTÉ**
Du samedi 3 juillet 2027 à la rentrée scolaire 2027



Fermeture des écoles le vendredi de l'Ascension

À l'occasion du jeudi de l'Ascension, les écoles seront fermées le vendredi suivant. Cependant, pour les parents qui doivent travailler, certains centres de loisirs resteront ouverts pour accueillir les enfants. Les parents sont informés à l'avance par mail et par affichage afin de pouvoir organiser cette journée exceptionnelle.





Le Portail Familles

Portail Familles : Mode d'Emploi

Le Portail Familles est la plateforme incontournable pour accéder à de nombreux services municipaux. Vous y trouverez :

- ◆ Inscriptions et préinscriptions
- ◆ Informations tarifaires
- ◆ Dossier familial et composition de la famille
- ◆ Demandes et dépôts de documents
- ◆ Réservations et récapitulatif des présences de votre enfant (restauration scolaire, mercredi, vacances, accueil du soir)

Le Portail Familles est donc l'outil central pour gérer toutes ces démarches.

Première connexion et code famille

Si vous avez effectué les préinscriptions à l'école maternelle, vous avez déjà complété un formulaire de renseignement pour créer le profil de votre famille et générer un code famille unique.

Voici comment vous connecter pour la première fois :

1. **Rendez-vous sur le Portail Familles.**
2. **Cliquez sur "Mot de passe oublié ou première connexion"** et renseignez votre adresse mail (celle utilisée lors de votre préinscription).
3. **Un lien de connexion**, ainsi que votre code famille et une demande de création de mot de passe, vous seront envoyés par mail.
4. **Vous pouvez alors accéder à votre Portail Familles.**

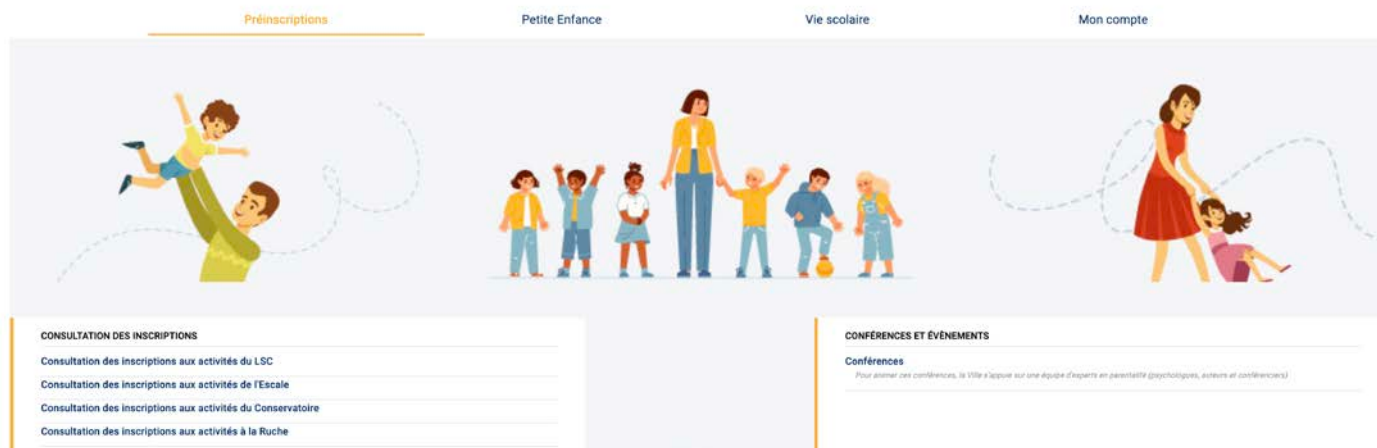
Lien Portail Familles



<https://levallois-familles.portail-familles.com/>

Si vous n'avez pas encore fait de demande d'inscription à l'école maternelle pour votre enfant, faites une demande par mail à **viescolaire@ville-levallois.fr** (pièces-jointes à prévoir)





Rubriques disponibles sur le Portail Familles

• PRÉINSCRIPTIONS

- ◆ **Préinscriptions à l'école** : Pour effectuer la démarche d'inscription de votre enfant à l'école publique.
- ◆ **Consultation des inscriptions** : Pour consulter les inscriptions de votre famille aux activités du LSC, L'Escale, Conservatoire.
- ◆ **Conférences et événements** : Pour se préinscrire aux événements ponctuels organisés par la ville de Levallois.

Vie scolaire

• RÉSERVATIONS

Pour effectuer des réservations ponctuelles ou pour toute l'année scolaire, vous pouvez réserver les services suivants :

- ◆ La restauration scolaire
- ◆ "Mon panier-repas"
- ◆ L'accueil du soir
- ◆ Le centre de loisirs le mercredi ou durant les vacances scolaires

• RÉCAPITULATIF DES PRÉSENCES

Pour consulter les réservations et présences de votre enfant sous forme d'agenda, vous pouvez visualiser :

- ◆ Les réservations effectuées
- ◆ Les présences
- ◆ Les présences majorées (enfant présent sans réservation)

Les périodes concernées sont :

- ◆ Accueil du matin
- ◆ Accueil du soir
- ◆ La restauration scolaire
- ◆ "Mon panier-repas"
- ◆ Mercredi (matin/midi/après-midi)
- ◆ Vacances (matin/midi/après-midi)

"Mon compte"

• INFORMATIONS

- ◆ **Composition familiale** : pour consulter les informations de chaque membre de votre famille.
- ◆ **Modifications des coordonnées** : pour modifier en ligne email ou numéros de téléphone.
- ◆ **Adhésion au prélèvement automatique** : pour en faire la demande et signer en ligne le mandat SEPA.

Pour modifier son adresse postale, envoyer un email à viescolaire@ville-levallois.fr

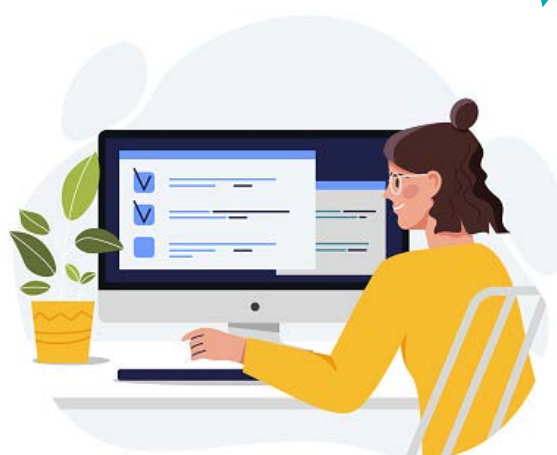
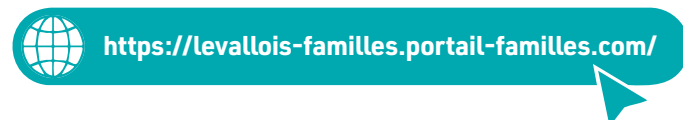
• FACTURES

Pour consulter ou payer vos factures mais aussi demander des attestations.

• TARIFS

Pour consulter les tarifs des activités de l'année en cours en fonction de votre quotient familial (tarifs en année civile)

Lien Portail Familles





Les réservations des activités

La fiche d'inscription numérique est obligatoire avant de procéder aux réservations

Cette fiche doit être complétée lors de la première connexion sur le Portail Familles pour les réservations de l'année scolaire 2026/2027.

Elle concerne les enfants inscrits à la restauration scolaire, à l'accueil du soir et au centre de loisirs.

Elle contient des informations importantes (contacts d'urgence, antécédents médicaux, autorisations, etc.) et permet à toutes les équipes pédagogiques de l'enfant d'être informées sur d'éventuelles difficultés de santé et la conduite à tenir.

Vous devrez intégrer les documents suivants :

- ◆ Les 4 pages de vaccination du carnet de santé
- ◆ L'attestation d'assurance de responsabilité civile.

Pourquoi réserver ?

Le dispositif de réservation obligatoire permet aux parents d'inscrire leurs enfants à diverses activités périscolaires via le Portail Familles. Cela inclut la restauration scolaire, "Mon panier-repas", les vacances scolaires et l'accueil du soir.

Connaître à l'avance le nombre d'enfants est essentiel pour respecter les normes de sécurité et améliorer l'accueil, tout en adaptant les activités et réduisant le gaspillage alimentaire.

Résumé des procédures et délais de réservation

RESTAURATION SCOLAIRE - "MON PANIER-REPAS"

1. **Sur le Portail Familles** pour l'année scolaire OU choix des jours,
 - Première connexion avant la rentrée : choix du régime alimentaire pour l'année scolaire
 - Ponctuelle OU modifier les choix jusqu'à 7 jours à l'avance.
2. **Sans réservation** : repas de secours / majoration.
3. **Si absence (maladie)** : attestation médicale à envoyer sous 7 jours à viescolaire@ville-levallois.fr (annule la facturation des repas concernés).
4. **Vous avez la possibilité de modifier l'agenda** de réservation jusqu'à 7 jours avant la date du repas. Passé ce délai, aucune modification ne sera possible et tout repas commandé sera facturé.

CENTRE DE LOISIRS VACANCES

1. **Sur le Portail Familles** à des périodes précises
2. **Sans réservation** : accueil de l'enfant non garanti.
 - En cas d'imprévu, inscription exceptionnelle possible en informant le Centre concerné 48h à l'avance (majoration du tarif habituel)
3. **Si absence (maladie)** : attestation médicale à envoyer sous 7 jours à viescolaire@ville-levallois.fr
4. **Pas de modification possible** en dehors de la période de pré-inscription.

CENTRE DE LOISIRS ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS - MERCREDI

1. **Sur le Portail Familles** pour l'année scolaire OU choix des jours,
2. **Sans réservation** : accueil de l'enfant non garanti.
 - En cas d'imprévu, inscription exceptionnelle possible en informant le Centre concerné 48h à l'avance (majoration du tarif habituel)
3. **Si absence (maladie)** : attestation médicale à envoyer sous 7 jours à viescolaire@ville-levallois.fr
4. **Vous avez la possibilité de modifier l'agenda** de réservation jusqu'à 7 jours avant la date. Passé ce délai, aucune modification ne sera possible et toute réservation sera facturée.

- ◆ **Réservation de la restauration scolaire - "Mon panier-repas"** : Pour se conformer au décret visant à réduire le gaspillage alimentaire, un nouveau système de réservation a été mis en place pour la restauration scolaire et "mon panier-repas". Les parents peuvent réserver les repas de leurs enfants pour l'année scolaire, choisir les jours de la semaine, faire des réservations ponctuelles ou modifier les choix jusqu'à 7 jours à l'avance. Sans réservation, un repas de secours sera fourni et les repas non réservés seront majorés.

- ◆ **Processus de réservation** : Lors de la première connexion pendant les réservations estivales, les parents choisissent le régime alimentaire de leur enfant pour l'année scolaire : menu du jour, sans porc ou sans viande. Ce choix est valable toute l'année. Avant les vacances d'été, un mail informera les parents de l'ouverture des réservations et de la procédure à suivre. En cas d'absence pour cause de maladie, une attestation médicale doit être envoyée sous 7 jours à la Direction de l'Enfance (viescolaire@ville-levallois.fr) afin d'annuler la facturation.



◆ Réservations pour le centre de loisirs : Ce qu'il faut savoir

Les réservations pour le centre de loisirs durant les vacances doivent être effectuées à des périodes précises via le Portail Familles. *Sans réservation préalable, l'accueil des enfants ne peut être garanti.*

En cas d'imprévu, durant les vacances scolaires, il est possible d'inscrire exceptionnellement votre enfant au centre de loisirs en informant la direction concernée

48 heures à l'avance. **Cette inscription tardive entraînera une majoration du tarif habituel.**

Les réservations pour les vacances scolaires seront directement facturées, incluant la journée complète, le repas et le goûter. En cas d'absence de l'enfant, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un justificatif médical à la Direction de l'Enfance, au plus tard 7 jours après l'absence.

**CALENDRIER DES RÉSERVATIONS
POUR LES VACANCES SCOLAIRES 2026/2027**

Pour chaque période de vacances scolaires,
vous devez impérativement réserver la place de votre enfant
au centre de loisirs ou Club.

AUTOMNE	NOËL	HIVER
Du lundi 7 septembre au dimanche 4 octobre 2026	Du lundi 2 novembre au dimanche 29 novembre 2026	Du lundi 4 janvier au dimanche 24 janvier 2027

PRINTEMPS	ÉTÉ
Du lundi 22 février au dimanche 21 mars 2027	Du lundi 19 avril au dimanche 30 mai 2027

Réservation par Internet sur Le Portail Familles
avec l'identifiant et le mot de passe

Levallois
VILLE

Certificat d'inscription scolaire

Pour obtenir le **certificat d'inscription à l'école**, qui confirme que la Ville de Levallois a affecté votre enfant à un établissement scolaire de la commune, veuillez contacter la Direction de l'Enfance.

Le **certificat de scolarité**, un document de l'Éducation Nationale nécessaire pour certaines aides, doit être demandé directement auprès du directeur de l'école de votre enfant. Ce document atteste de la présence de votre enfant durant l'année scolaire en cours.

La santé

La Santé à l'école et au centre de loisirs :
Un engagement pour le bien-être des enfants





Vaccinations obligatoires pour l'entrée à l'école

Pour être admis dans une école, chaque enfant doit être vacciné contre les maladies suivantes, sauf contre-indication médicale reconnue : Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) Coqueluche • Infections invasives à *Haemophilus influenzae* de type B • Hépatite B • Infections invasives à pneumocoque Méningocoque de séro groupe C • Rougeole, oreillons et rubéole.

Le Rôle des infirmières scolaires municipales

À Levallois, six infirmières scolaires diplômées d'État, se partagent la responsabilité des établissements scolaires maternels et élémentaires.

Leurs missions principales :

- ◆ **Dossier des enfants** : les traiter (mise à jour des vaccinations, informations de santé), les transférer les dossiers vers d'autres établissements si nécessaire.
- ◆ **Visites médicales scolaires ou PMI** : prise de rendez-vous et création du dossier de l'enfant, établissement des courbes de poids et de taille, liaison avec les parents
- ◆ **PAI** (Projets d'Accueil Individualisé) Organiser et suivre les dossiers des enfants allergiques.
- ◆ **Conseils aux enfants** : hygiène corporelle, dentaire, alimentaire et de vie.
- ◆ **Partenariat** : équipes éducatives (RASED, enseignants, chefs d'établissements) et les partenaires externes (comme les hôpitaux).
- ◆ **Violence ou de maltraitance** : aider et signaler aux médecins en cas de traces.
- ◆ **Actions de prévention** : sensibilisation aux dangers domestiques, hygiène bucco-dentaire, posture en classe, Semaine du Goût.

Les visites médicales

À l'école maternelle, tous les enfants âgés de 3 à 5 ans bénéficient d'une visite médicale gratuite. Ces examens, fortement recommandés en présence d'un parent, permettent d'établir un bilan de santé complet de l'enfant. L'objectif principal est de détecter précocement les signes pouvant entraîner des difficultés d'apprentissage, tels que des problèmes visuels, auditifs ou des troubles du langage.

Médecin de l'Éducation Nationale : Un pilier de la réussite scolaire

Les missions du médecin de l'Éducation Nationale

Le médecin participe à l'accueil et à l'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques, qu'ils soient liés à la santé physique ou psychique. Il est également responsable des actions de prévention et de promotion de la santé pour tous les enfants scolarisés.

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

- ◆ **Le PAI** : Document essentiel pour formaliser les aménagements prescrits par le médecin, permettant la poursuite de la scolarité en milieu ordinaire. Initié à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement, avec l'accord de la famille.
- ◆ **Processus** : Le médecin scolaire, en collaboration avec le médecin traitant, rencontre l'élève et sa famille pour définir les besoins. Ce document peut être établi pour une période allant de quelques jours à une année scolaire et peut être reconduit.
- ◆ **PAI Alimentaire** : Répond aux besoins des enfants ayant des troubles alimentaires, allergies ou pathologies nécessitant une alimentation particulière.

Les familles, en concertation avec l'infirmière scolaire, choisissent entre deux options :

- ◆ **Panier-repas** : Les parents fournissent un repas chaque matin.
- ◆ **Décharge parentale** : L'enfant mange le repas proposé par la cantine, sous surveillance des parents.

L'infirmière scolaire fournit le matériel nécessaire et informe l'équipe d'animation. En cas d'urgence, le personnel suit le protocole d'intervention et les directives médicales.

L'Infirmierie

Chaque établissement scolaire et centre de loisirs dispose d'un espace dédié au repos des enfants. Il permet aux élèves présentant des symptômes légers ou ayant besoin de repos de bénéficier d'un environnement adapté. Ce dispositif assure un cadre sécurisé et apaisant pour les enfants nécessitant une attention particulière pendant la journée scolaire ou les activités de loisirs.

Les enfants en situation de handicap

Inclusion des enfants en situation de handicap : un engagement municipal et national

Depuis de nombreuses années, la Municipalité s'engage activement pour l'inclusion des enfants en situation de handicap. Elle recrute et forme des personnels spécialisés pour accompagner ces enfants durant les temps périscolaires et extrascolaires, favorisant ainsi leur intégration avec les autres élèves. La ville œuvre sans relâche pour permettre la scolarisation et l'accueil de tous les enfants dans les structures périscolaires, en prenant en compte leurs singularités et besoins éducatifs particuliers. Enfin, l'ensemble du personnel est sensibilisé aux troubles autistiques, afin d'assurer une prise en charge optimale des enfants concernés.

L'Inclusion au cœur des centres de loisirs

La Direction des centres de loisirs propose un accueil personnalisé pour les enfants porteurs de handicaps physiques ou mentaux, ainsi que pour ceux rencontrant des difficultés dans leur parcours de vie. Ce dispositif intègre une dizaine d'enfants et autant d'animateurs formés et qualifiés.

La sécurité des enfants

Une priorité à l'école et au centre de loisirs

5





La sécurité à l'école et au centre de loisirs

La sécurité des enfants est une priorité absolue à l'école et au centre de loisirs. Des mesures rigoureuses sont mises en place pour garantir un environnement sûr et sécurisé. Les entrées et sorties sont strictement contrôlées, et les locaux sont régulièrement inspectés pour s'assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité. Les enseignants et les animateurs sont formés aux premiers secours et aux procédures d'urgence. Des exercices d'évacuation sont organisés régulièrement pour préparer les enfants et le personnel à réagir efficacement en cas de besoin.

La sécurité : une priorité lors des sorties

Une attention particulière est portée à toutes les sorties organisées pendant les temps péri et extrascolaires. De nombreux dispositifs sont mis en place pour assurer une sécurité optimale des enfants durant ces activités.

- ◆ **Planification et Sécurité** : Toutes les sorties sont planifiées à l'avance et se déroulent dans des lieux sécurisés, conformément au plan Vigipirate. Les sites touristiques très fréquentés, comme la tour Eiffel, les Champs-Élysées ou le Louvre, sont évités. Les sorties privilégient les destinations en dehors de Paris pour minimiser les risques.
- ◆ **Liste des enfants** : Chaque enfant est inscrit avec son nom complet sur une liste. Les animateurs et les responsables du centre de loisirs possèdent chacun une copie de cette liste, garantissant une surveillance rigoureuse.
- ◆ **Encadrement des enfants** : La sécurité des enfants lors des sorties scolaires est une priorité absolue pour les centres de loisirs. La législation impose un taux d'encadrement strict, scrupuleusement respecté par les responsables, qui augmente le nombre d'adultes accompagnateurs si nécessaire.

- ◆ **Comptage et vigilance** : Chaque montée et descente du car est l'occasion d'un comptage minutieux des enfants par les animateurs. Ces derniers doivent être capables d'identifier rapidement chaque enfant et de connaître précisément leur nom et prénom.
- ◆ **Formation à la sécurisation** : Les animateurs sont formés aux meilleures pratiques de sécurisation des sorties scolaires. Cela inclut un placement stratégique lors des déplacements à pied ou en car, une vigilance accrue et l'évitement des obstacles potentiellement dangereux.
- ◆ **Communication et urgences** : Les animateurs restent joignables en permanence et peuvent contacter leur responsable ou les secours en cas de besoin. En cas de difficulté, les parents sont immédiatement informés. En situation d'urgence, le responsable du centre appelle directement les parents.
- ◆ **Fiches sanitaires** : Les fiches sanitaires, remplies en début d'année, sont cruciales pour l'équipe d'animation. La Direction de l'Enfance conserve les coordonnées fournies par les familles, régulièrement mises à jour. Le Portail Familles permet aux parents de modifier leurs coordonnées à tout moment, assurant ainsi une communication rapide et efficace.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un dispositif essentiel pour faire face aux situations d'urgence, telles que les accidents majeurs, les catastrophes naturelles ou les intrusions. Ce plan prévoit des procédures spécifiques pour protéger les enfants et le personnel. Le PPMS comprend des mesures telles que :

- ◆ L'identification des risques potentiels et des zones de mise en sûreté.
- ◆ La formation du personnel aux gestes et comportements à adopter en cas d'urgence.
- ◆ La réalisation d'exercices réguliers pour familiariser les enfants et le personnel avec les procédures d'évacuation et de confinement.

Exercices de simulation

Chaque année, un exercice spécifique est réalisé pour entraîner les élèves et le personnel à la conduite à tenir en cas d'événement majeur. Ces simulations permettent également d'identifier les améliorations à apporter au PPMS pour le renforcer.

Les loisirs, le sport et la culture à Levallois

Le paradis des tout-petits

6





Le sport

À Levallois, les enfants de maternelle bénéficient d'une variété d'activités sportives adaptées à leur âge, favorisant leur développement physique et social.

- ◆ Baby Gym
- ◆ Jeux de Ballon
- ◆ Danse
- ◆ Parcours de Motricité
- ◆ Activités Aquatiques



Renseignements

LSC
24 rue Louise-Michel
01 47 15 76 00
sport@levallois-sporting-club.fr
<https://levallois-sporting-club.com>

La ludothèque "Au pays des jeux"

Cet espace, spécialement conçu pour les tout-petits, regorge de jeux et de jouets variés, allant des puzzles aux jeux de construction, en passant par les jeux de société et les jouets d'imitation.

Les animateurs, formés pour accompagner les jeunes enfants, organisent régulièrement des ateliers thématiques et des animations. Ces activités ludiques permettent aux enfants de développer leurs compétences sociales, motrices et cognitives tout en s'amusant.

Lieu convivial et sécurisé, la ludothèque de Levallois est également un espace de rencontre pour les parents, qui peuvent échanger et partager des moments de complicité avec leurs enfants.

Renseignements

Ludothèque "Au pays des jeux"
9 rue d'Alsace
01 41 06 07 62
ludotheque@ville-levallais.fr
Inscriptions, horaires, emprunts, évènements... :
[https://ludotheque.ville-levallais.fr/
accueil-portal.aspx](https://ludotheque.ville-levallais.fr/accueil-portal.aspx)



Les médiathèques pour les tout-petits

Les médiathèques de Levallois offrent un univers riche et stimulant pour les enfants de maternelle. Ces espaces culturels sont spécialement aménagés pour accueillir les tout-petits et leur faire découvrir le plaisir de la lecture et de l'apprentissage.

Les médiathèques proposent une vaste collection de livres adaptés aux jeunes enfants, allant des albums illustrés aux contes en passant par les livres d'éveil.

En plus des livres, les médiathèques de Levallois organisent régulièrement des animations et des ateliers pour les enfants de maternelle. Des heures du conte, des ateliers créatifs et des séances de découverte sont programmés pour éveiller la curiosité et l'imagination des tout-petits.



Renseignements

Médiathèques

Gustave-Eiffel

111 rue Jean-Jaurès - 01 47 15 76 43

Albert-Camus

29 avenue de l'Europe - 01 47 15 76 40

Inscription :

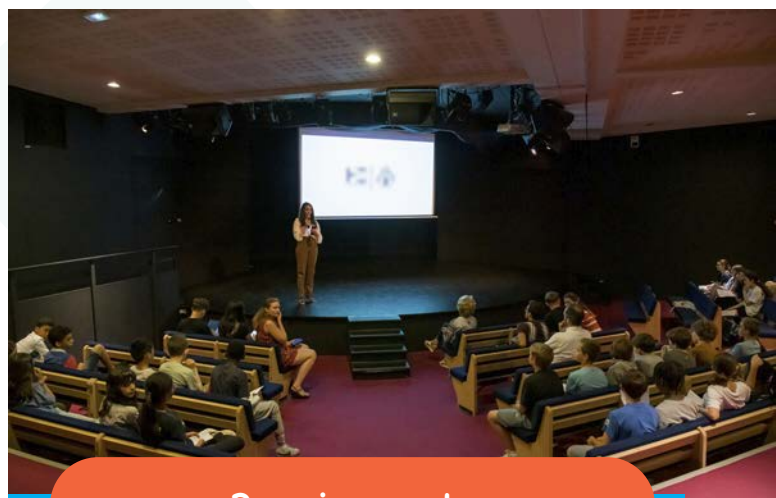
<https://mediatheque.ville-levallois.fr/inscription-invite.aspx>

Site web :

<https://mediatheque.ville-levallois.fr/accueil.aspx>

Les spectacles pour les maternelles

À Levallois, les enfants de maternelle ont la chance de pouvoir assister à une variété de spectacles adaptés à leur jeune âge. Ces représentations sont spécialement conçues pour éveiller leur curiosité, stimuler leur imagination et leur offrir des moments de plaisir et de découverte. Les thèmes abordés sont variés et éducatifs, allant des contes classiques aux histoires modernes, en passant par des spectacles sur la nature, les émotions et la découverte du monde.



Renseignements

Salle Ravel

33 rue Gabriel-Péri - 01 47 15 76 76

Salle Naldini

55 rue Paul-Vaillant-Couturier - 01 47 15 74 56

Théâtre Odysée

25 rue de la Gare - 01 47 15 74 56
accueilescale@ville-levallois.fr

Billetterie et programmation :

<https://billetterie-ville-levallois.tickandlive.com/>



Les Centres de vacances : Une évasion pour les jeunes Levalloisiens

Les Centres de vacances offrent aux jeunes Levalloisiens, dès l'âge de 4 ans, des séjours pendant toutes les vacances scolaires. Ces destinations sont axées sur la découverte de la nature, les activités sportives, les séjours linguistiques et les circuits de découverte.

Ces séjours permettent aux enfants de s'épanouir et de grandir en découvrant le monde qui les entoure. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les Centres de vacances de Levallois.

Renseignements

Levallois Découvertes
47 rue Rivay – 01 47 15 75 15
centresdevacances@ville-levallois.fr

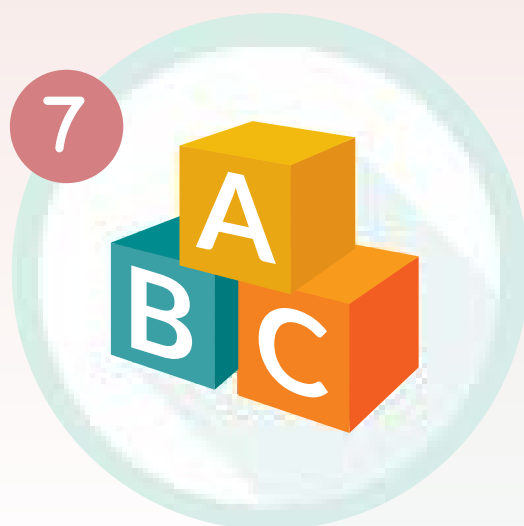
Site Web :
[https://www.ville-levallois.fr/
education/activites-periscolaires/
les-centres-de-vacances/](https://www.ville-levallois.fr/education/activites-periscolaires/les-centres-de-vacances/)



Les Espaces verts pour les tout-petits

Levallois offre plus d'une vingtaine de parcs, squares et jardins où les enfants peuvent s'amuser et découvrir la nature en toute sécurité. Le poumon vert de la Ville, le parc de la Planchette, est un véritable havre de paix pour les enfants et leurs familles.







À Levallois, la communication avec les familles est une priorité. La Ville met en place divers canaux pour s'assurer que chaque parent soit informé des activités, événements et informations importantes concernant leurs enfants.



Newsletter et mails

La Ville de Levallois envoie régulièrement des newsletters et des mails aux familles. Ces communications électroniques contiennent des informations sur les événements à venir, les activités périscolaires, les changements d'horaires et d'autres nouvelles importantes. Les parents peuvent ainsi rester informés en temps réel et ne manquer aucune information essentielle.

Site internet de la Ville



Le site Internet de la Ville de Levallois est une ressource précieuse. Il propose une section dédiée aux parents, où ils peuvent trouver des informations sur les écoles, les activités sportives et culturelles, ainsi que les services municipaux. Le site est régulièrement mis à jour pour relayer les dernières nouvelles et événements.

Site web



www.ville-levallois.fr

Affichage à l'école et au centre de loisirs

Les écoles et centres de loisirs de Levallois utilisent également l'affichage pour communiquer avec les familles. Des panneaux d'affichage situés à l'entrée des établissements informent les parents des activités à venir, des réunions et des événements spéciaux.

Renseignements

Direction de l'Enfance

57 rue Gabriel-Péri
01 49 68 31 20

viescolaire@ville-levallois.fr

centresdeloisirs@ville-levallois.fr

La Ville de Levallois privilégie une communication "multicanaux" pour s'assurer que chaque famille reçoive les informations de manière efficace. Que ce soit par mail, via le site internet, ou par affichage dans les écoles et centres de loisirs, Levallois s'engage à maintenir un lien fort avec les familles et à leur fournir toutes les informations nécessaires pour le bien-être et l'épanouissement de leurs enfants.

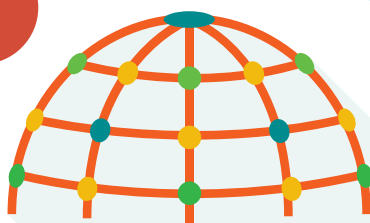




Les Services Municipaux

Un soutien indispensable pour l'Enfance

8





Direction de l'Enfance

Voici un aperçu de ses missions essentielles :

- ◆ **Restauration scolaire et "Mon panier-repas" :** Gestion des réservations de repas, coordination de la commission des menus, interface avec le prestataire de livraison de repas, diffusion des menus et des informations sur les allergènes.
- ◆ **Inscriptions :** Gestion des inscriptions à l'école, au centre de loisirs et des dérogations.
- ◆ **Carte Lev'Abeille et bornes :** Création et gestion quotidienne.
- ◆ **Calcul du quotient familial et régularisation des factures.**
- ◆ **Mise à jour du Portail Familles.**
- ◆ **Communication avec les familles :** Newsletters, réponses et orientation des familles.
- ◆ **Interface avec les services communaux :** Entretien des bâtiments scolaires et du mobilier.
- ◆ **Achat des fournitures scolaires** nécessaires au bon fonctionnement des classes.
- ◆ **Organisation des élections de parents d'élèves.**
- ◆ **Coordination des infirmières scolaires.**
- ◆ **Réservation des cars municipaux pour les sorties scolaires.**
- ◆ **Réservations des familles durant les vacances scolaires, le mercredi et le soir.**

Renseignements

57 rue Gabriel-Péri
01 49 68 31 20
viescolaire@ville-levallois.fr

Direction des centres de loisirs

La Direction des centres de loisirs coordonne tous les temps périscolaires de votre enfant (mercredi, vacances scolaires, accueils du matin et du soir). Elle pilote les 17 centres de Loisirs maternels et élémentaires pour assurer une prise en charge optimale des enfants par les équipes d'animation.

Ses missions incluent :

- ◆ **Gestion des équipes d'animation :** affectations, temps de travail, formations.
- ◆ **Plannings et activités :** organisation des activités, réservations des sorties et des cars municipaux.
- ◆ **Achat du matériel nécessaire** aux activités et animations.
- ◆ **Cellule handicap :** prise en charge des enfants en situation de handicap.
- ◆ **Coordination des fêtes de fin d'année des centres de loisirs.**



Renseignements

57 rue Gabriel-Péri
01 49 68 31 20
centresdeloisirs@ville-levallois.fr



9

A

B

C





Tarifs au Quotient pour les activités à Levallois

À Levallois, les tarifs des activités périscolaires et extrascolaires sont calculés en fonction du Quotient Familial Municipal. Ce système permet d'ajuster les coûts en fonction des ressources et de la situation familiale de chaque foyer, garantissant ainsi une équité pour toutes les familles.

Le Quotient Familial Municipal prend en compte le revenu fiscal de référence des parents et les allocations familiales, divisés par le nombre de personnes vivant au foyer. Une part supplémentaire est accordée aux familles monoparentales. Ce calcul est effectué chaque année et détermine un tarif personnalisé pour chaque activité.

Le Portail Familles permet aux parents de mettre à jour leurs coordonnées et de consulter les tarifs applicables. Ce système assure une communication rapide et efficace en cas de besoin.

Grille tarifaire des activités (jusqu'au 31 décembre 2026)

Restauration scolaire

Levalloisiens	Hors commune
Tarif mini : 0,79€	Tarif : 9,53€
Tarif maxi : 6,36€	

Classe Découverte

Levalloisiens	Hors commune
Tarif mini : 8,41€ / jour	Tarif : 50,23€ / jour
Tarif maxi : 32,57€ / jour	

Badge

Tarif : 7,90€

Centre de Loisirs

Accueil matin

Levalloisiens
Tarif mini : 0,32€
Tarif maxi : 1,05€

Hors commune
Tarif : 5,13€

Accueil soir

Levalloisiens
Tarif mini : 0,42€
Tarif maxi : 2,63€
Goûter : 0,45€

Hors commune
Tarif : 5,64€
Goûter : 1,44€

Mercredi et vacances scolaires

Levalloisiens
Tarif mini : 1,05€
Tarif maxi : 4,94€
Goûter : 0,45€

Hors commune
Tarif : 8,71€
Goûter : 1,44€



Les annexes

10





Liste de livres pour accompagner votre enfant

Voici une sélection de livres pour accompagner votre enfant à comprendre et vivre sereinement les grandes étapes de l'entrée en maternelle. Ces ouvrages sont conçus pour rassurer les tout-petits et répondre à leurs interrogations en douceur.

Entrée à l'école

- ◆ LEDU, Stéphanie. *L'école maternelle*. Collection Mes P'tits Docs, édition MILAN
- ◆ BRUNELET, Madeleine. *L'Imagier géant du Père Castor : La Maternelle*. Édition PERE CASTOR
- ◆ JADOUL, Émile. *À l'école Léon*. Édition EDL
- ◆ BEAUMONT, Emilie et BELIBEAU, Nathalie. *L'imagerie des tout-petits : la maternelle*. Édition Fleurus

Acquisition de la propreté

- ◆ MAUDET, Matthieu. *Occupé*. Édition EVERGREEN
- ◆ WARABE, Kimika. *Ça y est !* Édition MILAN

Séparation

- ◆ MAUDET, Matthieu. *J'y vais !* Édition EVERGREEN
- ◆ DORAY, Malika. *Un câlin*. Édition Memo
- ◆ ASHBE, Jeanne. *Au revoir !* Édition EVERGREEN
- ◆ ASHBE, Jeanne. *À ce soir !* Édition EVERGREEN
- ◆ GLIORI, Debi. *Je t'aimerai toujours, quoi qu'il arrive...* Édition Gautier Languereau
- ◆ BENSON, Patrick et WADDELL, Martin. *Bébés chouettes*. Édition EVERGREEN



Lexique des termes fréquents à l'école

Ce lexique vous permettra de mieux appréhender le quotidien de votre enfant à l'école maternelle et de dialoguer efficacement avec les enseignants et les équipes éducatives.

Personnels et rôles

- ◆ **ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)** : Professionnel chargé d'assister les enseignants en classe et de veiller au bien-être des enfants (aide à l'habillage, accompagnement aux toilettes, encadrement des activités).
- ◆ **Directeur/Directrice d'école** : Enseignant(e) qui assure la gestion administrative et pédagogique de l'école. C'est votre interlocuteur principal pour toute question ou problème.
- ◆ **Enseignant(e)** : Professeur responsable de la classe, chargé des apprentissages et du suivi de chaque élève.
- ◆ **RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)** : Équipe composée de psychologues, enseignants spécialisés et rééducateurs qui intervient pour aider les enfants rencontrant des difficultés scolaires ou comportementales.

Organisation et documents

- ◆ **Fiche d'inscription numérique** : Document rempli en début d'année, contenant les informations importantes sur votre enfant (contacts, santé, allergies).
- ◆ **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)** : Dispositif mis en place par l'école pour protéger les élèves en cas d'incident majeur (alerte météo, intrusion).
- ◆ **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** : Plan spécifique pour les enfants ayant des besoins médicaux particuliers (allergies, intolérances, maladies chroniques).
- ◆ **Portail Familles** : Plateforme en ligne permettant aux parents de gérer les inscriptions scolaires, réservations pour la cantine ou le centre de loisirs, et consulter les factures.

Vie scolaire et activités

- ◆ **Activités libres** : Moments où les enfants choisissent leurs jeux ou activités parmi les propositions de la classe.
- ◆ **Motricité** : Activités physiques permettant de développer les capacités motrices des enfants (coordination, équilibre).
- ◆ **Rituel** : Activités répétées chaque jour pour structurer la journée (date, météo, comptines).
- ◆ **Temps calme** : Moment de repos après le déjeuner, surtout pour les enfants en petite section.



Structures et services

- ◆ **Centre de loisirs** : Accueil périscolaire (le matin et après l'école, le mercredi, et pendant les vacances) où les enfants participent à des activités ludiques et éducatives avec une équipe d'animation.
- ◆ **Équipe éducative** : Ensemble des professionnels (enseignants, ATSEM, animateurs, etc.) travaillant au bien-être et à l'éducation des enfants.
- ◆ **Inspecteur/Inspectrice de l'Éducation nationale** : Responsable du suivi pédagogique des enseignants et des écoles dans un secteur donné.

Moments de la journée scolaire :

- ◆ **Accueil** : Temps du matin où les enfants arrivent progressivement et s'installent dans la classe.
- ◆ **Récréation** : Pause en milieu de matinée et/ou d'après-midi où les enfants jouent à l'extérieur sous la surveillance des adultes.

Apprentissages :

- ◆ **Graphisme** : Activités préparant à l'écriture en travaillant les gestes (traits, cercles, boucles).
- ◆ **Langage oral** : Apprentissage visant à enrichir le vocabulaire, structurer les phrases, et développer l'expression orale.
- ◆ **Numération** : Premières notions de mathématiques, comme compter, reconnaître les chiffres et comprendre les quantités.
- ◆ **PS/MS/GS** : Abréviations pour Petite Section (3-4 ans), Moyenne Section (4-5 ans), et Grande Section (5-6 ans).

Autres termes utiles :

- ◆ **Doudou** : Objet rassurant que les enfants peuvent apporter à l'école, notamment pour la sieste.
- ◆ **Pont** : Jour de congé ajouté à un jour férié pour former un long week-end.
- ◆ **Vigipirate** : Plan national de prévention et de sécurité appliqué dans les écoles (contrôle des accès, règles pour les entrées/sorties).

Ressources supplémentaires pour les parents

Pour accompagner votre enfant lors de sa première rentrée en maternelle, voici quelques ressources utiles :

- ◆ **Les parents à l'école** : Ce site du ministère de l'Éducation nationale propose des informations et des conseils pour les parents d'élèves de la maternelle au collège. Vous y trouverez des repères pour comprendre les enjeux de la scolarité et des outils pour soutenir votre enfant.
<https://www.education.gouv.fr/les-parents-l-ecole-9899>
- ◆ **L'école maternelle en pratique** : Cette page du ministère de l'Éducation Nationale détaille les démarches d'inscription, le fonctionnement de l'école maternelle et les objectifs pédagogiques.



Chers parents, vous êtes désormais prêts pour la première rentrée de votre enfant !

Bonne rentrée à tous !



